

et les autres?

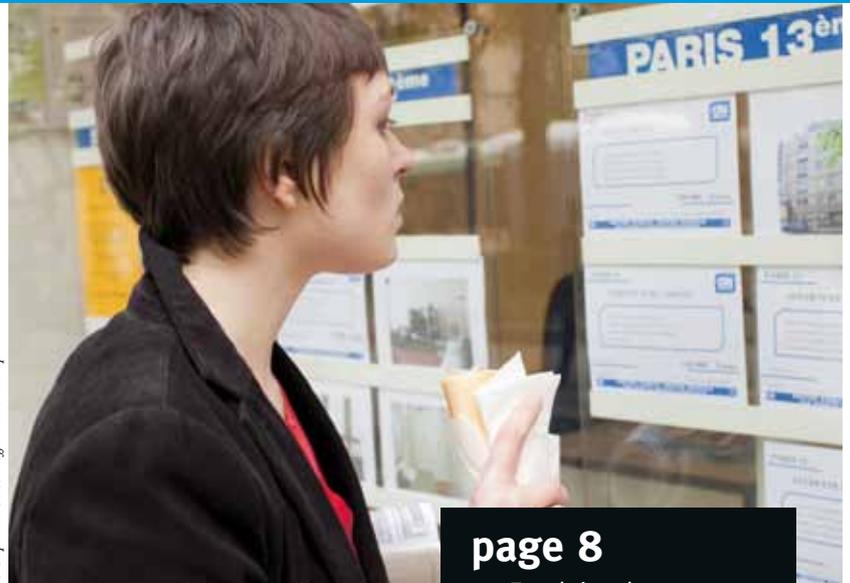


LE JOURNAL DE LA **FONDATION ABBÉ PIERRE** *Abbé Pierre*



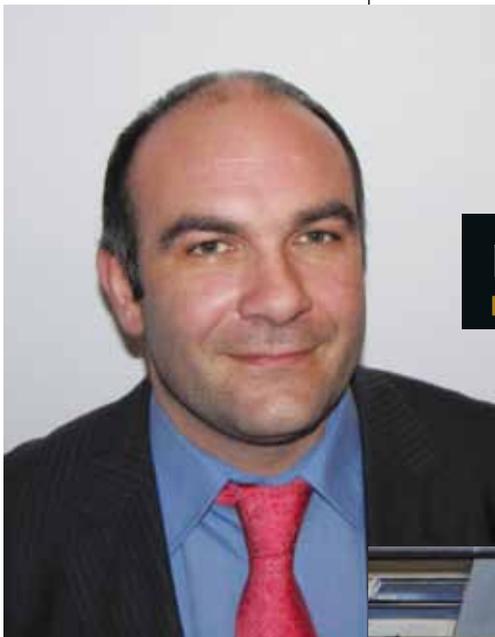
Emploi et logement: les effets de la crise

© Schuiten Bozon / AFP



© Stéphane Ozannoff / Photonistop

page 8
■ Emploi et logement : les effets de la crise



© DR

page 13
■ Frédéric Milhiet

pages 4/7
AGIR AU QUOTIDIEN

pages 8/12
EMPLOI ET LOGEMENT
LES EFFETS DE LA CRISE

page 13
FRÉDÉRIC MILHIET
LOGEMENT DES JEUNES : FRAPPONS PLUS FORT!

page 14
DES COPROPRIÉTAIRES AU DÉSESPOIR

pages 16/17
LE MONDE DU LOGEMENT

pages 18/19
AGIR ENSEMBLE

page 20
L'ABBÉ PIERRE, UN FILM
ET UNE RENCONTRE



© Stéphane / Condéfin

page 14
■ Des copropriétaires au désespoir



© DR

page 20
■ L'abbé Pierre un film et une rencontre

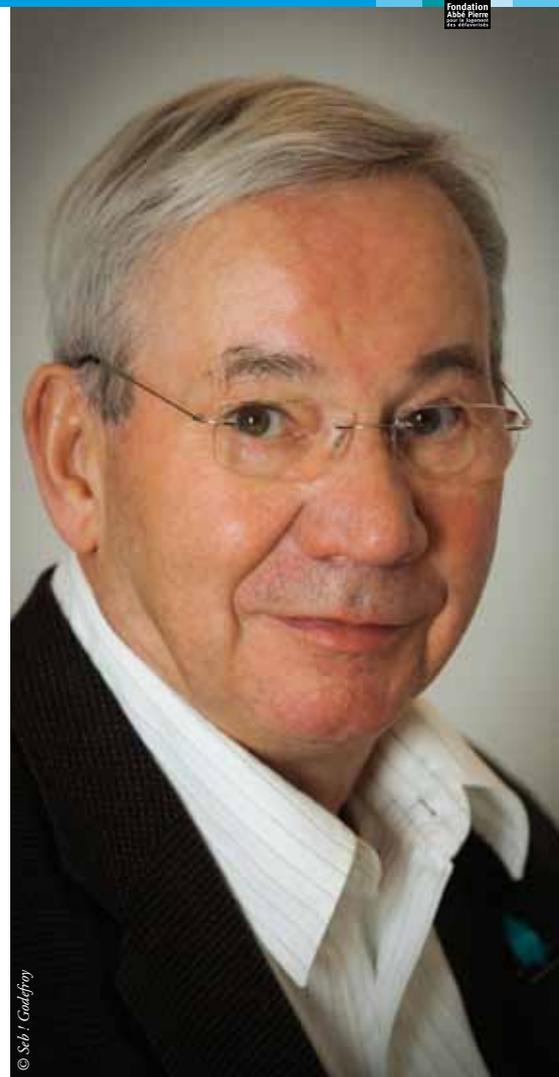
l'édito du président

On ne peut pas reculer

Avec les beaux jours, les vacances approchent... Mais pour certains, dormir dans une caravane, ne pas travailler sont le lot quotidien. Mal-logés, exclus de l'emploi : les chiffres augmentent inexorablement et la Fondation note que parmi la classe moyenne, de plus en plus de ménages s'appauvrissent. Logements vacants, loyers inabordables, non-respect des lois... on ne peut accepter de reculer ainsi. Car lorsque l'exclusion augmente, lorsque l'on peine de plus en plus à joindre les deux bouts, lorsque l'on rejette les pauvres en dehors des villes, la société recule.

Qu'avons-nous fait de l'élan de solidarité né le 1^{er} février 1954 ? Il faut réagir et demander à l'État de faire plus pour le logement. Et il faut continuer de sensibiliser les jeunes, bâtisseurs de la société de demain, ce que fera la Fondation cet été. Nous ne manquerons pas de vous associer à cette grande aventure qui rendra hommage à son fondateur, 60 ans après son Appel.

Raymond Etienne
Président de la Fondation Abbé Pierre



© Seb. I. Gaudfron

■ Dalo : 7 ans après, un bilan très mitigé



© Pierre Faure

Depuis 2008, date de la mise en application de la loi Dalo (Droit au Logement Opposable), 131412 ménages ont été reconnus prioritaires pour obtenir un logement. Or, 54394 sont toujours en attente d'un relogement, dont 41375 Franciliens. Face à cette situation, le comité de suivi, auquel participe la Fondation, a organisé une manifestation le 5 mars dernier, place du Palais Royal. Il a rappelé que le plan d'action Dalo inclus dans le plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté fixant un objectif de 15 000 relogements, n'a pas été mis en œuvre et que l'ensemble des moyens prévus par la loi n'est pas pleinement mobilisé. Le comité a donc demandé la constitution d'une cellule d'urgence rassemblant l'ensemble des acteurs du territoire, afin que la loi soit enfin appliquée.

"Et les autres ?" est édité par la **Fondation Abbé Pierre** pour le Logement des Défavorisés : 3-5, rue de Romainville - 75019

Paris - Tél. : 01 55 56 37 45 - www.fondation-abbé-pierre.fr ISSN : N° 1245-3420. Publication trimestrielle

Commission paritaire n° 0518 H89713. Abonnement annuel : 4 €, prix au numéro : 1 €. - **Service Donateurs** : 01 55 56 37 25

Président : Raymond Etienne. Directeur de la publication : Patrick Doutreligne. Directeur de la rédaction : Jean-Pierre Gilles.

Rédacteur en chef : Yves Colin. Secrétaire de rédaction : Mighelina Santonastaso.

Conseillère éditoriale et journaliste : Anne-Marie Cattelain Le Dû. Journaliste : Delphine Picard. Maquette : Thierry Laurent.

Impression : Orient express, 6 rue Bezout 75014 - Paris. Routage : Presto.

Ce numéro comporte un encart sur une partie de la diffusion.





© DR

Faibles charges : les bons gestes

Un bailleur social a mis à disposition des Compagnons Bâisseurs de Languedoc-Roussillon un appartement dans le quartier de La Paillade, à Montpellier, pour enseigner les astuces et les réflexes éco-responsables. Depuis janvier, 32 familles du quartier ont déjà suivi des cours ludiques pour apprendre à maîtriser les dépenses d'eau, d'électricité, entretenir les appareils électro-ménagers, de chauffage, et apprendre les règles du tri sélectif.

■ Pas de maman à la rue

Le CAIO (Centre d'accueil d'information et d'orientation), de Bordeaux vient de signer une convention originale avec un bailleur social pour bénéficier de 10 baux en centre-ville. Ces logements sont destinés à des mamans seules, enceintes ou avec de jeunes enfants. Moyennant une participation mensuelle de 100 €, elles sont hébergées pendant six mois et bénéficient d'un accompagnement social. À l'issue de cette période, le propriétaire s'engage à leur proposer un bail pérenne dans le même quartier. Ainsi, leurs enfants peuvent continuer à fréquenter les mêmes crèches, écoles, centres aérés etc. Elles-mêmes conservent leurs repères, leurs voisins, leurs commerçants. « C'est important pour reprendre pied rapidement », précise Anne Birbis, directrice du CAIO. Cette initiative, menée en partenariat avec la direction Enfance-Famille du Conseil général de la Gironde, est soutenue financièrement par la Fondation Abbé Pierre et des associations de proximité.



© DR

■ AIDE À L'AUTO-RÉNOVATION

Le Clos Saint-Lazare, plus grand ensemble de logements de Stains en banlieue parisienne, compte 9000 locataires. Vieillissante, la cité en rénovation depuis des mois est un véritable chantier à ciel ouvert. Une situation éprouvante pour les occupants. Afin de les soutenir et améliorer leur cadre de vie, l'association "Franciade" les invite à participer à son programme "Habiter, être habité". Ateliers de bricolage, prêts gratuits d'outillage, cours collectifs d'électricité, de peinture, de menuiserie, etc, sont organisés pour les aider à entreprendre des travaux. À la demande, des



© DR

animateurs peuvent aussi venir à domicile pour apprendre les bons gestes, l'utilisation des bons outils. « Nos actions favorisent aussi le dialogue, l'entraide entre les habitants et leur autonomie », précise la responsable de l'association. Afin que ce programme perdure, "Franciade" a sollicité et obtenu un financement de la Fondation.

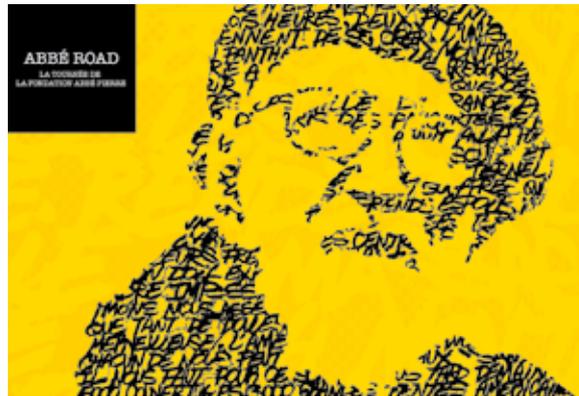
■ CV, VERSION XXL

En juillet 2012, Cyril Slucki croise le regard désespéré d'un jeune SDF, au centre de Marseille. L'homme, âgé d'une trentaine d'années, lui confie ses galères de logement qui l'empêchent de trouver un emploi et de se soigner. Cyril engage la discussion et lui propose de le photographier puis de diffuser son curriculum vitae dans l'espace public sous la signature "CVStreet". Rapidement, des chefs d'entreprise, des parti-

culiers, mais aussi des sans-abri le contactent. Des professionnels offrent leurs services pour coacher et parrainer les "CVStreeters" et animer différents ateliers. Grâce à ces actions, plusieurs personnes à la rue décrochent un job et un toit. « Je m'appuie sur l'entraide citoyenne, le réseau associatif et des organismes comme la Fondation Abbé Pierre qui acceptent de me financer et de me cautionner. Je mets en ligne mes actions sur le site www.cvstreet.org »

■ Sur la route avec l'Abbé

Depuis 2008, la Fondation Abbé Pierre participe à de nombreux festivals pendant l'été. Pourquoi ? Pour aller à la rencontre des 15-35 ans, la première catégorie d'âge à souffrir du mal-logement. La Fondation, forte de cette expérience festivalière a conçu un nouveau projet sous forme d'une tournée estivale de sensibilisation pour diffuser ses messages, informer sur ses actions, et maintenir la mémoire de l'abbé Pierre auprès d'une génération qui le connaît moins bien. Le 5 mai, les grands axes de cette nouvelle communication seront dévoilés au cours d'une conférence de presse donnée à l'hôtel Rochester, rue La Boétie à Paris en présence de Nolwenn Leroy et des porte-paroles de la Fondation. Un symbole fort puisque c'est dans ce lieu qu'il y a 60 ans, l'abbé Pierre avait recueilli les dons affluant de la France entière suite à son Appel. ■



Burkina Faso : faciliter l'instruction

Depuis 2007, la Fondation aide à la construction de maisons au Burkina Faso, l'un des pays les plus pauvres de la planète. Aujourd'hui, avec l'association locale "Solidarité Goëlo-Burkina", elle finance aussi la construction d'une cité universitaire, à Koudougou, la 3^e ville du pays. Cette cité sera plus particulièrement destinée aux jeunes filles défavorisées suivant un enseignement secondaire ou en formation professionnelle.

Drôme : deux logements très sociaux

C'est dans une ancienne propriété de Réseau ferré de France, près de Montmeyran dans la Drôme, que deux logements très sociaux ont été réhabilités pour loger dignement une maman seule et sa fille ne disposant que du RSA, ainsi qu'un couple avec ses trois enfants n'ayant que 1200 € de revenus mensuels.

■ GUINÉE-BISSAU : LOGER DURABLEMENT



L'association GRDR (Groupe de Recherche et de Réalisations pour le Développement Rural) de Montreuil, intervient en Guinée-Bissau, à Canchungo, dans la région de Cacheu pour réhabiliter 150 maisons occupées par des familles vulnérables. Pour amener l'eau au centre des villages, assainir les habitations, refaire les toits, etc, les équipes du GRDR agissent en relation avec des structures locales et associent les bénéficiaires aux travaux menés

dans le cadre de la promotion d'un habitat durable. Ce programme au long cours s'étalera sur trois années. ■

■ Grandes ondes...

Pour la seconde année, "Les Enfants du Canal" avec l'appui de 40 associations dont une quinzaine de Boutiques Solidarité, a distribué, dans toute la France, 2 000 postes de radios à des personnes à la rue. Ils fonctionnent sans piles, avec une dynamo et à l'énergie solaire. « Les radios valorisent ceux qui les reçoivent et rompent leur isolement », confie un bénévole. Cette action a été soutenue par la Fondation. ■





Information logement

Depuis 2011, la Mission Ile-de-France de la Fondation Abbé Pierre et l'association "Nouvelles Voies" agissent en partenariat pour permettre un meilleur accès aux droits liés au logement sur les territoires de la proche couronne parisienne. Grâce à cette action conjointe, trois permanences sur le droit au logement ont été ouvertes l'an dernier à Nanterre, Villejuif et Villeneuve-Saint-Georges.

Halte aux expulsions

Alors que la trêve hivernale suspendant les expulsions locatives s'est arrêtée fin mars, la Fondation rappelle le numéro de sa plateforme d'information "Allô Prévention Expulsion" 0810 001 505. À diffuser largement auprès des personnes menacées de cette procédure. Des juristes et des bénévoles répondent aux appelants du lundi au vendredi, de 14 h à 17 h.

■ M'engager? Une évidence!

Président de la communauté Emmaüs de Boulogne-sur-mer-Echinghen, Jean-Claude Corset vient de rejoindre l'équipe de bénévoles de l'Agence régionale de Lille de la Fondation. « Chargé pendant 20 ans de la communication et du développement du port de pêche de Boulogne, puis cadre commercial dans l'industrie, mon engagement auprès des plus humbles m'a semblé une évidence. Rejoindre la Fondation pour porter la parole des sans-voix auprès des collectivités locales, participer à la réflexion pour promouvoir de nouvelles solutions dans le logement très social est une étape naturelle au moment de ma retraite. J'ai la chance de faire partie d'une famille nombreuse pour laquelle le bénévolat va de soi. Épouse, frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, tous sont engagés auprès de diverses associations. J'ai eu aussi



© DR

le bonheur d'accueillir à deux reprises l'abbé Pierre à Boulogne pour la représentation de sa pièce sur le logement Permis de Vivre. J'ai passé un peu de temps avec lui: un témoignage et des paroles inoubliables. Le 60^e anniversaire de son appel de l'hiver 54 a été l'occasion de rappeler ces moments forts aux Boulonnais en se servant de la campagne de la Fondation "Ils ont eu un passé. Aidons-les à retrouver un avenir". » ■

■ L'AUTONOMIE AVANT TOUT

Géré par l'association Réso de Bourg-en-Bresse, l'hôtel social "Le temps des cerises" héberge sans limite de durée 30 personnes maximum dans 23 chambres meublées. « Nous favorisons avant tout l'autonomie de ces femmes et de ces hommes, en rupture familiale, souvent bénéficiaires des minima sociaux. Cette approche a séduit la Fondation », explique un des responsables. Les pensionnaires du "Temps des cerises" sont libres de fréquenter le restaurant "La Canaille", et le centre culturel adjacents. L'association ayant récemment acquis et mis en culture une parcelle de 4 000 m², fournissant des légumes à "La Canaille", certains résidents s'y rendent régulièrement pour donner un coup de main, tout en profitant de cet espace vert. Respect de l'individu, liberté, mixité, résumant la philosophie de cet hôtel social. ■



© DR

■ Un témoignage fort

Les 20 et 21 septembre derniers, la deuxième édition du festival "C'est pas du luxe!" s'est déroulée au Thor, dans le Vaucluse en collaboration avec la Scène nationale de Cavaillon et l'association "Le Village". Deux jours pendant lesquels les accueillis du réseau des Boutiques Solidarité et des Pensions de famille, encouragés par des artistes, ont exprimé leur sensibilité à travers des œuvres d'art, le théâtre, la musique, etc. Pour partager avec le plus grand nombre ces moments, un magazine relatant tous ces événements a aussi été réalisé avec ces personnes. Il témoigne de la capacité de ces femmes et de ces hommes à s'investir et à retrouver le plaisir de créer ensemble. ■



© DR

■ S'en sortir en tweetant

Patrick, 47 ans, ancien chauffeur routier sans domicile depuis 3 ans à Metz, est @kanter57640 sur Twitter. Dans le cadre de l'opération "Tweets 2 Rue", lancée le 17 octobre dernier par la Fondation Abbé Pierre et Génération Réactive, il s'est prêté à l'expérience de partager son quotidien sur le réseau social. Stimulé par le projet, et avec l'appui des animateurs de la Fondation, il a décidé d'entreprendre un tour de France, un *road-trip* des Boutiques Solidarité: Metz, Valenciennes, Toulouse, puis Limoges, Bourges et Paris. Il tweete et tient un carnet de bord en ligne (<http://lecarnetderoutedepatrick.blogspot.fr>). La presse régionale et nationale lui a consacré plusieurs reportages. Alerté, le président de la Fédération du syndicat des chauffeurs routiers a créé un compte twitter pour le contacter et lui proposer un contrat de professionnalisation avec une promesse d'embauche à la clé. « *Un sacré changement que je dois amorcer sereinement mais qui me motive à fond* », a confié Patrick à la Boutique Solidarité de Metz et à l'association "Agir contre l'exclusion" qui épaulent son combat. ■



■ Nolwenn Leroy, une marraine très proche

Pour permettre à des personnes fréquentant la Boutique Solidarité de Metz et la Pension de famille de Woippy d'assister à son concert à Marly près de Metz, la chanteuse a offert 20 places. À la fin de son spectacle, Nolwenn a tenu à s'entretenir longuement avec ses invités. « *Nous avons tous été étonnés par sa gentillesse, sa simplicité, sa disponibilité* », a confié Lothaire. Après de nombreux déboires, cet ancien cadre supérieur de l'hôtellerie fréquente la Boutique tous les jours. « *C'était un moment fantastique qui a gommé nos soucis et nous a permis de constater que nous n'étions pas oubliés* », a-t-il ajouté. ■



■ L'ÉTAT DU MAL-LOGEMENT: ANALYSER, INTERPELLER, PROPOSER

Plus de 2 000 personnes étaient présentes au Parc des expositions de la Porte de Versailles à Paris, le 31 janvier dernier pour la remise du 19^e Rapport 2014 sur l'État du mal-logement en France. Sa publication coïncidait avec les 60 ans de l'appel de l'hiver 1954 lancé par l'abbé Pierre. Or, 60 ans après, le Rapport souligne que 1 415 000 personnes sont toujours sans domicile et 1 735 000 en attente d'un logement social. Par ailleurs, la question de l'emploi est en filigrane derrière celle du logement. L'augmentation du nombre de personnes menacées d'expulsion est en lien avec la perte de leur emploi. Le document dénonce aussi une hausse non régulée du coût du logement, avec une augmentation des loyers de



55 % en 13 ans et une situation socio-économique qui se dégrade. Présente, Cécile Duflot, la ministre du Logement, a annoncé le lancement d'un "plan bidonville". Par la suite, le Rapport a été présenté dans différentes régions. Il est disponible gratuitement sur le site de la Fondation où il peut être téléchargé ou commandé :

www.fondation-abbé-pierre.fr ■

Territoires

PAYS DE LOIRE

Aidés par Kristof, un bénévole passionné par le dessin, les résidents de la Pension de famille de La Bazoches, près de Tours, ont décidé de raconter leur vie en bande dessinée. Ils espèrent exposer leurs planches au Festival de la BD d'Angoulême en 2015. « *Ce serait un bon moyen, explique Kirstof, de donner le point de vue de ces personnes sur la société actuelle et de modifier le regard du grand public à l'égard de leurs situations.* »

ALSACE

Inaugurée en octobre dernier, la Pension de famille "Les Forgerons", à Strasbourg, accueille une quinzaine de femmes en grande précarité, victimes de violences conjugales. La ville a mis cette maison à disposition de l'association "SOS Femmes Solidarité", la Fondation participe au budget d'investissement et Ikea a meublé les lieux. Elle compte 17 studios, dont 1 accessible à une personne à mobilité réduite, et un jardin avec un coin potager.

NORMANDIE

Jusqu'au 30 avril, se tient, au Centre Abbé Pierre d'Esteville près de Rouen, l'exposition "Rouen 1964, l'insurrection de la bonté en Seine-Maritime".



les effets

Chiffres parlants

Près de **2 millions** de personnes vivent avec **800 euros/mois**

Si l'on compte conjoints et enfants, **1,9 à 3 millions** de personnes vivent dans un ménage pauvre.

Observatoire des Inégalités, mars 2013

70% des actifs refuseraient une opportunité professionnelle si cela les obligeait à accroître leurs dépenses de logement.

Crédoc. Enquête "Aspirations" 2011

Emploi et logement de la crise

■ *Comment concilier accès au logement et travail précaire ? Comment se maintenir dans son logement lorsque l'on perd son emploi ? En dix ans, la crise a fragilisé si fortement l'emploi et le logement que ces deux piliers de notre société sont devenus nos talons d'Achille. Chômeurs, mal-logés, des millions de personnes souffrent et tant d'autres craignent de basculer.*

■ **U**n quotidien national titrait cet hiver : "L'erreur" de la petite maison de village : 640 € de transport par mois. Si Evelyne n'est pas tombée dans ce piège-là, elle n'est pas passée loin de « l'erreur » de ce couple-propriétaire en périphérie nantaise. 8 ans en Ile-de-France et 50 minutes de trajet quotidien pour faire 8 km l'ont amenée à franchir le pas avec mari et enfants. Première étape, cerner la zone géographique la plus propice : pas facile d'allier bassin d'emploi et proximité familiale. « Je voulais me rapprocher de ma mère, j'ai déchanté sérieusement quand j'ai vu ce qu'on pouvait s'offrir. J'imagi-

nais une maison cossue près de Dinan, avec un grand jardin. Nous avons dû opter pour un pavillon avec 3 chambres et 700 m² de terrain. » La longère sur 2000 m² de terrain est restée un rêve.

Horaires à rallonge

« Au début, je travaillais à Rennes, à 65 km de la maison et mon mari à Saint-Brieuc, 55 km à l'opposé. Pendant un an, les amplitudes horaires ont été extrêmes. Les bouchons, les imprévus, la route... c'était intenable. Nous avions 500 € mensuels de frais de voiture pour un budget net de 3000 €, sans compter l'usure des véhicules. » À ajouter



© Thomas Samson / AFP

également, les frais de garde des enfants, de 7 h 30 à 18 h, soit 300 € supplémentaires. « Si j'avais emprunté les rares transports en commun qui fonctionnaient sur mon trajet, il aurait fallu encore augmen-

■ Des emplois à temps partiel, des horaires décalés, des logements loin du centre-ville, le lot quotidien de beaucoup.



■ Premières victimes des difficultés à se loger, les jeunes.

ter le temps de garde et même en payant, je n'aurais pas trouvé de nounou avec de tels horaires. »

Encore aujourd'hui, avec 3 heures de voiture journalières, le soir à la maison, « *il y a zéro temps de loisirs* ». Devoirs, bains, repas, tout est chronométré. Une contrainte quotidienne que les enfants ne supportent plus : « *Ils le disent, ils en ont assez. J'essaye de venir chercher ma fille à l'école une fois par trimestre et là, c'est la fête.* »

Emploi/ Logement

50% des jeunes de moins de 25 ans sont soumis au "travail en miettes" (alors que cela concerne 13% du reste de la population)

Fondation Abbé Pierre, RML 2014

Réduire les coûts, question de survie

« En 7 ans, pas plus de train, pas plus de bus. Mais bien sûr, plus de monde sur la route !



© Boris Horvath / AFP

Nous mettons 20 minutes de plus aujourd'hui. » Ce qui donne 1 h 30 de trajet pour faire 65 km... et un budget voiture en augmentation lui

aussi. « *La première raison du covoiturage, ça a été l'allègement du budget. Avec la qualité de vie ici, c'est ce qui nous fait tenir. Dans 3 ans, la maison sera payée et on pourra mettre un peu d'argent de côté. Et puis, le covoiturage favorise des liens enrichissants.* »

Horaires décalés, éloignement de l'habitat, densification du trafic... À Rennes, ces données augmentent depuis 10 ans. Et pour l'équipe associative de "Covoiturage plus", la sensibilisation des particuliers est devenue plus que nécessaire. « *Les gens mesurent leur trajet en temps, or en Bretagne, il y a beaucoup de 4 voies. Donc, pour eux, habiter à 65 km n'est pas un demi problème et, si l'on parle en coût, rien que pour l'autoroute, cela fait plus de 2 000 € par an. Et pour*

■ Pas d'autre solution pour ce jeune en contrat précaire que de dormir dans sa voiture.

© Seb / Gaudfroy





© Lyubisa Danilovic

le carburant, il faut ajouter 260 €/mois», précise Albane Durand, présidente de la seule association française de covoiturage départemental. Autre point de vigilance pour cette équipe pionnière, les apprentis et les jeunes en recherche d'emploi. «Il n'y a pas si longtemps, on envoyait les jeunes dans le lycée professionnel le plus proche du domicile, il n'y avait pas de choix possible. Aujourd'hui, le premier employeur de France, ce sont les artisans et ils ne sont pas tous à Rennes! Ils sont dans les bourgs et villages alentour et, sans voiture, pas de travail. Une jeune fille était prête à parcourir 50 km par jour pour 4 heures de travail quotidien payées au Smic. De la folie! Nous travaillons avec les missions locales, les points Accueil Emploi pour développer le covoiturage transversal.»

Cette difficulté à se loger en centre-ville avec de petits revenus, Michelle Cattania,



■ À Toulouse, le CLLAJ 31 (Comité local pour le logement autonome des jeunes), gère des dossiers de plus en plus complexes.

directrice de l'AIVS (Agence immobilière à vocation sociale) de Rennes, la connaît bien. «Les ménages en temps partiel représentent 22 % des locataires des 500 logements, que nous avons sur l'agglomération. La majorité de notre public vit avec 700 € mensuels, ou moins. 71 % des jeunes qui utilisent le "sociohôtel" que nous avons ouvert en 2008 à deux pas de la gare, sont en formation, en stage ou en recherche de logement. En outre, nous vivons une montée en puissance de

ménages en situation instable pour lesquels le lien entre logement et emploi est fragilisé.»

Nouvelles solidarités

Christopher est heureux. Jeune père de famille, il vient d'acheter avec sa compagne un terrain à bâtir. «On devrait s'installer en 2015. On a de la chance, nos amis n'en sont pas encore là. Ce qui a fait la différence, c'est notre logement, à côté de l'hypermarché où je travaille en CDI.» Christopher a 28 ans, il est vendeur informatique au centre Leclerc de Saint-Nazaire. Il habite depuis

Emploi/Logement

» 2 millions de personnes ont refusé un emploi au cours des 5 dernières années «parce que cela les aurait obligées à déménager en occasionnant un surcoût financier.»

» 2 millions de personnes auraient également refusé un emploi ces 5 dernières années car «cela les aurait obligées à passer plus de temps dans les transports.»

Enquête Credoc 2011



Loi Alur

La loi votée le 20 février prévoit notamment une garantie d'État des loyers (en 2016) pour les propriétaires qui pourraient ainsi louer plus facilement aux jeunes.

■ Difficile parfois d'éviter le piège d'une vieille maison à retaper éloignée de son travail.

2 ans dans l'immeuble que le directeur de l'hypermarché, Loïc Rigault, a fait construire pour ses employés en 2012. « L'idée a germé alors que le litre de super était à 2 € et que nos jeunes salariés devaient aller de plus en plus loin pour trouver un logement accessible, parfois à 30 km. Aujourd'hui, nous avons un immeuble basse consommation avec des loyers 30 % moins chers que dans le parc privé et qui couvrent l'intégralité des intérêts de l'emprunt et des charges collectives. »

Un stress quotidien

Parmi la trentaine de logements, Christopher a choisi un T3 avec jardin, à 592 €, charges comprises. « On a sauté sur l'occasion tout de suite. On habitait avant chacun chez nos parents ... pas



© Seb - i Godefroy

vraiment une vie de couple! Je suis à 2 mn à pied de mon travail, nous avons un parking. On n'utilise plus qu'une seule voiture, soit 10 % d'économie sur notre budget, sans parler du loyer vraiment intéressant. En plus, comme nous avons

2 chambres, nous avons pu avoir notre enfant. Sans stress et dans le confort. »

Le stress lorsqu'on ne peut pas imaginer l'avenir, lorsque survient la précarité dans l'emploi ou dans le logement, les 3 conseillères écono-

■ Beaucoup de salariés n'ont pas d'autre solution, pour des raisons de coût, que de s'expatrier en milieu rural.



© Iyubisa Dumilovic

miques et sociales d'«Inical 35», le service Action Logement rennais, gèrent cela au quotidien. «*Les entreprises nous sollicitent de plus en plus car leurs salariés sont durablement déstabilisés. On aide à trouver la béquille pour qu'ils continuent d'avancer sereinement. Face aux récentes fermetures d'usines en Bretagne, il faut épauler le salarié dans la mobilité ou dans le maintien de son logement.*

Depuis 2008, il y a une détérioration nette de la solvabilité des locataires : éviter l'endettement ou le gérer, accompagner la mutation, intervenir avec du micro-crédit... nous faisons de l'accompagnement de proximité auprès de toutes les familles. L'année dernière, nous avions 300 dossiers à gérer», note le directeur, Denis Wattez. Une 4^e conseillère vient d'être embauchée. Une bonne nouvelle. ■

■ **Un dilemme fréquent : trouver un logement compatible avec son travail et ses revenus.**



Témoignage

«Emploi et logement : les jeunes, victimes numéro 1»

Frédéric Milhiet, président de l'UNCLLAJ, constate que le double accès à l'emploi et au logement handicape lourdement les jeunes.*

Une entrée facile "dans la vie" autonome, est-ce encore possible en 2014 ?

Un jeune sur cinq a des difficultés pour accéder au logement, soit 20 % d'entre eux. Tous souffrent du même mal : leur jeunesse ! Ils sont déjà frappés par la précarité de l'emploi et il leur faut en plus affronter la précarité de l'accès au logement. Des dispositifs existent, mais ils ne sécurisent pas l'autonomie dans le logement.

Si, entre 18 et 25 ans, vous n'avez pas de soutien parental, c'est très dur de se loger. Il faut savoir que les petits logements sont ceux qui connaissent le plus de "turnover" et qui subissent les hausses de loyer les plus fortes. À cela s'ajoute le fait qu'il y a peu d'offre. Les bailleurs sociaux ont leur part de responsabilités, ils ne jouent pas le jeu. À l'origine, ne l'oublions pas, les Hlm devaient offrir des logements en priorité aux familles et aux jeunes ménages. Or, on a très vite occulté les jeunes.

Que pensez-vous de la Garantie universelle des loyers ?

Là encore, on est loin d'un dispositif qui sécurise. On parle aujourd'hui d'une tranche d'âge qui va de 18 à 30 ans et plus



Frédéric Milhiet

seulement des étudiants, comme il y a dix ans. Nous pensons qu'il faut une garantie, un système universel, comme la responsabilité civile par exemple. Elle doit être la même pour tous les jeunes, sans exception. Cette garantie doit permettre de prévenir les impayés de loyer dès les premiers mois... Nous

voyons bien au quotidien le rôle nécessaire de "passeur", de lien moral qu'il faut jouer entre le jeune et le bailleur. Tous deux ont le même objectif : signer un contrat et que cela se passe pour le mieux.

Il y a urgence ?

Oui, il y a dix ans, il était très rare de voir un jeune dormir dans sa voiture ou vivre chez des tiers ou chez ses parents à 25-30 ans... Aujourd'hui, nous avons en moyenne un cas par mois dans une ville comme La Rochelle. Il y a urgence également à supprimer les frais de dépôt de garantie qui sont insupportables lorsque l'on a un contrat précaire ou lorsque les revenus sont modestes.

Or, aujourd'hui, un jeune obtient un CDI à 28 ans en moyenne... Agir sur l'aspect financier et sur la garantie me semble nécessaire. ■

* Union nationale des comités locaux pour le logement autonome des jeunes



Des copropriétaires au désespoir

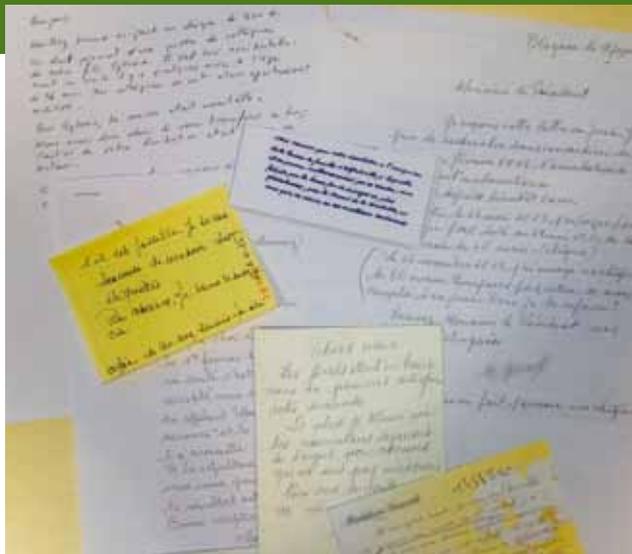
A F4
VENDRE
063390 1314

Incapables de faire face à l'augmentation des charges et d'entreprendre les travaux nécessaires d'entretien, des centaines de copropriétés en faillite, compromettent gravement le quotidien de leurs occupants.

En 1964, Gisèle et son mari Alain, employés dans une compagnie d'assurance, achètent un spacieux quatre pièces dans la résidence privée "Le Chêne Pointu" à Clichy-sous-Bois. Gisèle, veuve depuis 10 ans, se souvient : « *Qu'il est loin le temps où notre appartement, situé au 9^e étage, nous avait séduits par sa modernité, sa clarté, sa conception audacieuse. Ces dernières années, faute d'ascenseur, j'ai vécu recluse, refusant d'assister aux réunions d'informations organisées par les associations. On ne nous annonçait que des mauvaises nouvelles. La plus dramatique a été d'apprendre que nos dettes vis-à-vis des syndics de gestion s'élevaient à plus de 6 millions d'euros.* » À 83 ans, Gisèle place peu d'espoir dans les travaux qui viennent de débiter et devraient s'achever dans 15 ans : « *D'ici là, je serai morte* », dit-elle. Si le "Chêne Pointu", 6000 habitants, où mi-mars un violent incendie s'est déclaré faisant de

nombreux blessés, est l'exemple même de copropriété en faillite, 750 autres seraient dans la même situation. La faute à la crise, la faute aux impayés en augmentation de plus de 57% en dix ans. Face à cette situation, Cécile Duflot, ministre de l'Égalité des territoires et du Logement, avait chargé le sénateur Claude Dilain, ancien maire de Clichy-sous-Bois, de rédiger un rapport sur les copropriétés dégradées. Ce document, remis en mai 2013, a largement inspiré les articles figurant dans la loi ALUR (pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové) adoptée en mars par le Parlement. Elle devrait permettre de prévenir les faillites de ces ensembles. Mais les habitants de la Roseraie à Creil, de Grigny 2, de La Bruyère à Bondy, éprouvés par des années parfois sans chauffage, sans électricité, sans ascenseur, sans eau, n'y croient plus et aimeraient aller vivre ailleurs s'ils en avaient les moyens. ■

Depuis de nombreuses années, nos rencontres et nos échanges de courriers avec vous, donateurs et testateurs de la Fondation, créent des liens privilégiés qui reposent sur l'amitié et la fidélité entre toutes et tous. Vos messages montrent bien comment l'abbé Pierre, et à la suite la Fondation, fédèrent toujours les générosités et les volontés d'améliorer le sort des plus humbles. Vos soutiens nous encouragent. Merci!



Mots de soutien

■ « Souhaitons de tout cœur que la Fondation continue d'apaiser les plus souffrants, les plus démunis, en leur apportant aides et lumière. Espérons que nos sociétés "fabriquent" moins d'exclus... Agissons pour que d'année en année qui s'écoule, les bénévoles de la Fondation Abbé Pierre et les donateurs accompagnent les plus défavorisés. »

■ « Que cette année 2014 donne à la Fondation toute l'énergie nécessaire pour continuer d'accomplir les lourdes tâches qui sont les siennes avec beaucoup de dévouement. »

■ « Le fait est que chaque fois que l'on parle à la radio, dans les journaux, de la Fondation abbé Pierre, je songe à l'indépassable dévouement de votre fondation afin que soient mieux protégés les plus pauvres des pauvres. »

Courriers de donateurs

Quelques extraits de lettres adressées à l'occasion de l'inauguration d'un lieu emblématique, la Pension de famille d'Alfortville en banlieue parisienne, lieu où vécut l'abbé Pierre.

■ Monsieur le Président,

« Je suis heureuse de savoir que la demeure de l'abbé Pierre à Alfortville accueille désormais des personnes en difficulté. J'offre mes vœux de bonne installation à ces familles. Je vous remercie d'avoir réalisé cette Pension de famille récemment inaugurée et qui répond aux vœux de votre fondateur. »

■ « Dans l'incapacité de répondre à votre invitation pour assister à l'inauguration de la Pension de famille, le 22

janvier dernier, j'ai été avec vous tous par la pensée. Je suis heureuse de voir que, comme chaque année, mes dons à votre fondation servent ceux qui sont particulièrement démunis et je vous remercie de mener ces actions quotidiennes qui améliorent la vie des autres. »

■ « J'aurais été contente de dialoguer avec les personnes qui sont désormais accueillies dans cette maison où l'abbé Pierre a vécu mais je n'ai pas pu venir à Paris pour cette inauguration. Merci cependant de m'y avoir conviée. Sans des fondations comme la vôtre, sans la volonté et le combat de ce grand homme, disparu depuis six ans déjà, que serait le sort des sans-abri ? Qui s'en préoccuperait ? Nous ne devons ni les uns ni les autres baisser les bras mais vous soutenir et impliquer les jeunes pour qu'ils assurent la relève et se souviennent de l'abbé Pierre. »



Aidez-nous! Abonnez-vous

Oui, je décide de m'abonner

au journal trimestriel de la Fondation Abbé Pierre : **«et les autres?»**
4 € pour 4 numéros par an.

Pour connaître ses actions, ses enjeux et ses résultats.

Mme Mlle M.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville : Code postal :

e-mail :

Règlement : chèque bancaire chèque postal libellé à l'ordre de la Fondation Abbé Pierre.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification aux données personnelles vous concernant en vous adressant à notre fondation. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou organismes. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant vos nom, prénom, adresse (et si possible les références du message que vous avez reçu).



■ LA FIN DES BIDONVILLES ?

En France aujourd'hui, 17 000 personnes dont un tiers d'enfants, s'entassent dans 400 bidonvilles. Deux tiers sont situés en Ile-de-France. Une situation qui engendre de nombreux drames. Ainsi, le 12 février dernier, un enfant du bidonville dit des Coquetiers à



© Seb / Codefroy

Bobigny en Seine-Saint-Denis, est mort dans l'incendie survenu dans le camp où il vivait. Entre 2012 et 2013, selon la Ligue des droits de l'Homme, le nombre d'incendies dans ces lieux a doublé.

Pour résorber les bidonvilles, Cécile Duflot, ministre de l'Égalité des territoires et du Logement, a annoncé la création d'une mission nationale, confiée à Adoma. « Cette

mission s'attachera à prendre en compte la situation spécifique de chacune des familles », a précisé la ministre. Un courrier, co-signé avec le ministre de l'Intérieur, sera envoyé aux préfets pour les inviter à faire appel à Adoma en fonction des besoins identifiés dans leur département. Cette mission s'articulera autour de deux axes : la mobilisation du parc d'Adoma et de ses compétences en ingénierie sociale.

Ile-de-France :
une situation
préoccupante

Le marché du logement de plus en plus tendu en Ile-de-France favorise les situations précaires.

Ainsi,

27% des ménages menacés d'expulsion,
57% de ceux ayant déposé un recours Dalo,
66% des habitants des bidonvilles sont recensés en région parisienne.

■ ALUR, une loi adoptée à mettre en œuvre

Fin février, le Parlement a définitivement adopté le projet de loi Alur, pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové. Ce texte a pour objectif de réguler les dysfonctionnements du marché, de protéger les propriétaires et les locataires et de permettre l'accroissement de l'offre de logements dans des conditions respectueuses des équilibres territoriaux. L'encadrement des loyers, dans les zones tendues, la lutte contre l'habitat indigne et les copropriétés dégradées, l'amélioration des politiques publiques du logement, la modernisation de l'urbanisme dans un souci d'écologie et de développement durable, sont les quatre volets de ce texte. Encore faut-il que les décrets d'application, sans lesquels une loi reste lettre morte, paraissent rapidement.



© Seb / Codefroy

■ RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE, UNE OBLIGATION



© D.R.

Afin de juguler les dépenses et les charges énergétiques, les propriétaires devraient être prochainement contraints d'entreprendre des travaux de rénovation énergétique, moyennant l'attribution d'aides gouvernementales. Alors que, selon le ministère du Logement, les Français consacrent chaque année quelque 40 millions d'euros pour embellir leurs biens, ils rechignent à les mettre en conformité aux normes de développement durable.

Interview

Les élus et le mal-logement à la veille des élections municipales

Brice Teinturier, politologue français et directeur général délégué de l'institut de sondages Ipsos, a réalisé, pour la Fondation, un sondage exclusif à l'occasion de la présentation de son 19^e Rapport sur l'État du mal-logement en France.

Comment a été réalisé ce sondage ?

Cela fait plusieurs années que la Fondation et Ipsos échangent des données sur le logement et nous avons le projet d'en générer ensemble de nouvelles... C'est chose faite avec ce sondage qui a été effectué auprès de 200 élus de communes de 3 500 habitants et plus (maires, premiers adjoints et adjoints à l'urbanisme et au logement). Les interviews ont été réalisées par téléphone du 13 au 22 janvier dernier. L'intérêt de cette enquête est que l'on a questionné les élus sur le mal-logement, ce qui est assez rare. Ce sont souvent les Français qui sont interrogés sur cette question.

Quelles sont les trois idées fortes qui en ressortent ?

Ce qui est très frappant en tout premier lieu, c'est que les élus sont extrêmement sensibilisés à la question du logement. Au milieu de thèmes comme la sécurité, la cohésion sociale ou l'environnement, le logement arrive nettement en tête pour 91 % des élus. C'est donc un enjeu très fortement ressenti. Deuxième enseignement : quand on évoque la situation du logement, on parle en fait du problème du mal-logement



Brice Teinturier

© DLR

et là encore, dans la hiérarchie, il se situe bien au-dessus du problème de l'augmentation des loyers, des prix ou encore de la construction de logements. Enfin, même si les élus sont à peu près équitablement partagés sur le fait que la situation du logement s'est améliorée sur leur commune (44 %) ou a stagné (48 %), tous jugent que les moyens sont insuffisants pour lutter contre le mal-logement. Ils évoquent notamment les difficultés financières qu'ils rencontrent, les lois inadaptées et peu efficaces, les règlements trop complexes.

Quelle conclusion en tirez-vous ?

Les élus sont confrontés à des lourdeurs, des pesanteurs. Ils ne sont pas pour autant dans le renoncement, ils pensent sincèrement qu'ils peuvent faire changer les choses (47 % à la marge, 34 % en profondeur) mais ils éprouvent cependant une certaine lassitude. Les élus dénoncent donc une réelle inertie due à des facteurs lourds comme l'habitat indigne, le coût du logement, les expulsions locatives, le montant des loyers. Pour eux, pas de doute, le chantier du logement est un chantier lourd et multifactoriel. ■

115 : les derniers chiffres

les derniers chiffres

6 % de demandes en plus en janvier 2014 par rapport à janvier 2013.

À Paris,

41 % des demandes n'ont pas été satisfaites dont **29 %** pour absence de places disponibles.

En province,

58 % des demandes n'ont pas abouti à un hébergement dont **74 %** pour absence de places disponibles.



IKEA: Une belle collecte 2014

Comme chaque année, de 6 janvier au 28 février, IKEA France a incité les clients de ses 29 magasins à acheter une "Carte de don Fondation Abbé Pierre" de 2 €.

Les salariés se mobilisent toujours beaucoup pour cette action baptisée "Aménageons le quotidien des plus démunis". Résultat, 21 600 € ont été collectés. Par ailleurs, IKEA reversant 0,20 € pour chaque passage en caisse de titulaires de la Carte IKEA Family, 150 390 € se sont ajoutés au montant total qui s'élève ainsi à 172 000 €.

Une somme qui permet d'équiper et d'embellir les Boutiques Solidarité et les Pensions de famille et de bénéficier des conseils d'experts IKEA en aménagement intérieur.

CE Institut Curie, action soutenue

Pour la troisième année, le Comité d'entreprise de l'Institut Curie a remis à la Fondation les chèques-cadeaux non réclamés par les salariés. Les 1 500 € ainsi offerts ont permis d'améliorer le cadre de vie des résidents de Nîmes.

Des professionnels de l'immobilier concernés

Le GNI, groupement d'agences immobilières du grand Sud, a réuni une centaine de participants lors de sa convention interne du 10 janvier à Avignon. Fathi Bouaroua, directeur de l'Agence régionale PACA de la Fondation, y a présenté les actions menées en faveur des personnes mal logées. À l'issue de cette intervention, le Président du GNI a déclaré: «*Nous estimons que les professionnels de l'immobilier doivent être concernés par votre action et qu'un geste de leur part serait bienvenu.*» Il a été entendu par les participants qui ont versé 3 500 €.



BRICO DÉPÔT, UN PARTENARIAT SOUTENU

Pour la Fondation Abbé Pierre, avoir un toit est un besoin vital, au même titre que la nourriture ou la santé. C'est aussi la philosophie du groupe Kingfisher, dont fait partie Brico Dépôt, et dont la signature est "Mieux vivre dans ma maison". C'est pourquoi depuis 2009, les hôtes de caisse de Brico Dépôt ont proposé des sacs réutilisables à leurs clients dont 100 % des bénéfices dégagés étaient reversés à la Fondation. En quatre ans, 124 319 € ont été récoltés pour soutenir ces programmes d'aide aux plus démunis. Les



25 000 € collectés en 2013 ont été remis officiellement le 5 mars dans le magasin de Clermont-Ferrand par le directeur général, Alexandre Falck (photo ci-contre). «*Pour Brico Dépôt, promouvoir l'amélioration de l'habitat et la qualité de vie, c'est essentiel. C'est le sens de notre partenariat avec la Fondation Abbé Pierre*», a expliqué Alexandre Falck.

JonOne, toujours aux côtés de la Fondation

Pour la seconde année, l'artiste graffeur JonOne a mis aux enchères une de ses œuvres au profit de la Fondation lors de la vente "Urban Art" d'Artcurial. L'an dernier, il avait customisé la Rolls Royce d'Éric Cantona. Cette fois, c'est un tableau, réalisé en public et sur place, qu'il a inscrit au catalogue, tableau dont les enchères ont rapporté 16 000 €. JonOne, peintre new-yorkais, un des street-artistes les plus cotés du marché français, fait régulièrement preuve de générosité au profit des moins-lotés.





Il était une fois... L'abbé Pierre, un film et une rencontre

Invité par la Fondation à l'occasion de la présentation de son 19^e Rapport sur l'État du mal-logement et du 60^e anniversaire de l'appel du 1^{er} février 1954, l'acteur Lambert Wilson a lu, le 31 janvier 2014 à la Porte de Versailles à Paris, le texte de l'abbé Pierre.

J'ai rencontré l'abbé Pierre en 1989 pendant le tournage de *Hiver 54* et cela a été un moment marquant de ma carrière. Je me souviens très bien, il était venu sur le plateau du tournage invité par Denis Amar, le réalisateur, et j'ai lu devant lui l'Appel... imaginez ce que cela peut faire dans la carrière d'un acteur de jouer l'abbé Pierre devant l'abbé Pierre! Il adorait venir sur le tournage du film et c'est à partir de ces rencontres qu'il est devenu mon mentor dans ma vie d'homme, dans ma vie privée et spirituelle.

Clairement, ce texte qui a lancé l'insurrection de la bonté, est un texte fondateur, qu'on associe à

1954: au 92 de la rue La Boétie, l'hôtel Rochester, qui servit de base pour les dons après l'appel de l'Abbé.



1989: l'abbé Pierre et Lambert Wilson sur le tournage de *Hiver 54*.

l'abbé Pierre, à son histoire avec les Français. C'est un symbole. C'est un élan qu'il a su créer. Je me souviens particulièrement d'un moment fort pendant

« *Il m'a dit quelque chose qui m'a marqué à vie...* »

le tournage du film. Il m'a dit quelque chose qui m'a marqué à vie, que je garde précieusement en tête: « *Tu sais, tout le monde ne peut pas être comme moi, comme l'abbé Pierre, mais si les gens pouvaient déjà simplement ouvrir les yeux sur la misère; non pas forcément donner et même s'ils ne font rien... avoir au moins le courage de regarder la misère en face. À ce moment-là, déjà, les choses commenceraient à changer.* » ■